



Partenaires

de votre réussite

La lettre d'information du Groupe
Hans & Associés - N°5 - 2004-2005



Edito

Vigilance, créativité et persévérance contre la morosité

Mesdames, Messieurs,

On nous parle de croissance, en Alsace, les seuls chiffres qui soient en expansion sont malheureusement ceux du chômage pour lesquels nous battons des records historiques.

Sans tenir compte des réalités économiques, nos élus continuent à dépenser sans compter et les nouvelles taxations réduisent à néant nos efforts de productivité. La société civile doit être vigilante et refuser toute nouvelle taxation. Que ceux qui prétendent gérer nos institutions comme des entreprises réduisent enfin leur train de vie. L'augmentation des impôts et l'emprunt ne sont plus des solutions acceptables.

Faute de compétitivité, beaucoup de métiers n'ont plus d'avenir. Implantés en Roumanie depuis 1998, nous organisons chaque année un voyage dans ce pays où les usines poussent comme des champignons créant des emplois par milliers.

Le constat est sévère. Parmi nous, des participants comprennent que les clients perdus en France sont livrés depuis la Roumanie. Si les implantations à l'Est ou en Asie sont mises à l'index par les médias, les syndicats et le monde politique, ne faudrait-il pas s'interroger sur les causes du mal ?

Le train de l'histoire est en marche, personne ne l'arrêtera. A nous de nous adapter en investissant dans la formation et dans l'évolution technologique. Rien n'est perdu, soyons vigilants, créatifs et persévérants, le passé l'a démontré, des opportunités nouvelles naissent dans toutes les situations, surtout les plus difficiles.

Au nom de toute notre équipe, nous vous souhaitons de joyeuses fêtes et tous nos vœux de succès. Cordialement.

Toute l'équipe Hans & Associés.



*Bonnes Fêtes
et meilleurs vœux
à tous !*

**Numéro Spécial
Voyage en Roumanie**

*Ambiance de Noël, avec en arrière-plan,
l'intérieur de la cathédrale orthodoxe de Timisoara*



Le centre-ville de Timisoara avec la cathédrale orthodoxe



Visite d'un domaine agricole "high-tech" : 20 000 hectares (l'équivalent en surface du Haut-Rhin), 36 moissonneuses batteuses flambant neuves, 80 semi-remorques, 400 tonnes de production de farine de blé par jour...



Arrivée à l'hôtel Timisoara

Voyage en Roumanie

5 jours à la découverte d'un pays qui progresse à 100 à l'heure !



Premier aperçu de la ville, depuis la chambre d'hôtel

Ce quatrième voyage organisé par l'association Réussir en Roumanie en partenariat avec la CGPME et les Chambres de Commerce et d'Industrie de Mulhouse et Timisoara a été incontestablement une réussite.

Le groupe de 18 participants est très rapidement devenu homogène et une ambiance chaleureuse de franche camaraderie s'est installée dès les premiers instants.

Vendredi...

Rendez-vous fut donné à l'aéroport de Strasbourg à 9 heures 30, après une escale à Vienne nous arrivons à Timisoara, capitale du Banat et capitale économique de la Roumanie à 15 heures 30.

Faut-il rappeler que depuis la révolution de 1989, Timisoara est jumelée avec Mulhouse. Le pot de l'amitié nous sera servi au Centre Culturel Français.

Lieu de rencontre des expatriés français, le Centre Culturel fait la promotion de notre pays et de notre langue dans le Banat. Par ailleurs, le Centre Culturel assure la scolarité des enfants des expatriés français. Un grand merci à Stéphane Re et son équipe pour leur accueil.

Samedi...

Immersion immédiate dans le monde industriel. C'est en minibus que nous ferons le tour des zones industrielles. Adriana, notre guide, nous présente les entreprises qui viennent de s'implanter en énumérant le nombre d'employés.

Les usines poussent comme des champignons ! Les participants n'en croient pas leurs yeux. Des regards d'étonnement sont échangés ; pour beaucoup c'est un choc ; les usines qui ferment en France ouvrent ici et déjà le spectre de la Chine est évoqué.

L'après-midi sera réservée à la visite d'un moulin appartenant à des investisseurs allemands. Cette entreprise ultra moderne cultive 20 000 ha de blés, la plus grande parcelle compte 900 ha. Les cultures sont suivies par ordinateur. Des capteurs sont installés sur l'ensemble de l'exploitation. Des laboratoires «de dernier cri» contrôlent et gèrent la production de la farine.



En route pour la visite des zones industrielles



Accueil au Centre Culturel Français



Visite nocturne de Timisoara



Le groupe au grand complet

Les délices de la Roumanie en quelques photos clin d'œil...



Ne vole pas... ou c'est la tuile !



Derrière chaque Logan se cache une R12



La sortie de secours de l'hôtel...



Une usine bien gardée...

Du nouveau en matière comptable !

De nouvelles règles comptables s'appliquent à compter du 1er janvier 2005 à toutes les entreprises. Nos collaborateurs sont préparés pour vous accompagner dans cette démarche.

En outre, les sociétés cotées devront mettre en œuvre les normes «IFRS*» à compter du 1er janvier 2005.

Monsieur Jean-Pierre Schulz, expert-comptable au bureau Hans et Associés de Strasbourg, a été diplômé «Formation aux normes comptables internationales» à l'issue d'une formation approfondie. Félicitations !

N'hésitez pas à nous contacter ! Nous pouvons vous former.



* International Financial Reporting Standards (Normes Internationales d'information financière)



Jean-Pierre Schulz félicité par les dirigeants Hans & Associés

Dimanche...

Plus cool, le dimanche sera consacré à une visite à nos amis alsaciens Deguille et Wittmann qui exploitent 1 400 ha de terres céréalières à Buzias à 30 km de Timisoara. Ces pionniers méritent notre admiration ; en effet, le niveau de l'investissement de 1,5 millions d'Euros est très important pour cette entreprise familiale.

La visite de la ferme
Alsass Farm



Un concert de Jazz donné en l'honneur de la délégation française

Lundi...

Le lundi, comme de coutume sera consacré à la rencontre des entreprises roumaines.

Chaque participant ayant émis ses choix avant le départ, la Chambre de Commerce de Timisoara aura pris soin de présenter au moins trois entreprises à chaque participant. Ces rencontres individuelles s'échelonneront sur la journée, chacun organisant ses visites au gré des contacts.



Accueillis par monsieur le Maire et M. Wittmann, agriculteur d'Alsass Farm

Le Maire de Buzias nous fera l'honneur de venir à notre rencontre. Alfred Wittmann déclarera : «si nous réussissons ici, nous aurons fait en 5 ans ce que nos parents ont mis des générations à construire». Nous comprenons que les cultures sont à une autre échelle. En Alsace, nos exploitations comptent de 100 à 200 ha, et l'on s'interroge : comment nos productions pourront à court terme concurrencer ce pays, compte tenu des surfaces exploitées ? Si les aides publiques peuvent tempérer les évolutions, la réalité économique viendra imposer ses règles.

L'étonnement, la remise en cause de nos acquis, alimentent les discussions. L'évolution est en marche, les 35 heures en France et la culture des RTT ont accéléré le mouvement. La loi n'empêchera pas le monde de tourner, à nous de nous adapter. Tout changement est difficile et les discussions passent de l'euphorie de vouloir participer en pionnier à la peur d'appauvrissement de notre pays.

L'après-midi sera consacrée à une promenade dans le parc thermal de Buzias.



Jean-Pierre Gallo, président de la CGPME et futur président de la CCI Sud Alsace Mulhouse, son homologue à la CCI de Timisoara, et René Hans

Après un apéritif offert par Hans & Associés et la visite de nos bureaux, la soirée se poursuivra par un concert de jazz et une réception donnée par l'Ambassadeur au Centre Culturel Français.

Mardi...

La fin approche, mais avant de rejoindre l'aéroport à 15 heures, nous effectuerons la visite du groupe français sur place, la société Alcatel.

Dan Bedros, dirigeant de la société nous fait l'honneur de nous présenter personnellement ses activités, avec le charisme et la passion qui le caractérisent.

Je tiens à le remercier très sincèrement ici pour sa disponibilité et sa parfaite bienveillance qu'il a toujours su démontrer lorsque nous le sollicitons. Merci Dan.

Repas d'adieu et mise en commun des expériences dans un restaurant à proximité de l'aéroport clôtureront ce voyage.

Et rendez-vous le 7 octobre 2005 pour notre cinquième voyage.



Le centre-ville très riche en architecture, avec en fond, le théâtre municipal



La visite très suivie du site de production d'Alcatel à Timisoara



L'équipe sur le départ à l'aéroport, après 5 jours de dépaysement total



Vous êtes intéressé(e) par le prochain voyage en Roumanie ? Contactez Manuel Guigon au 03 89 63 41 56.

15 rue de la Montagne - F-68100 Mulhouse
E-mail : ard.roumanie@wanadoo.fr
Internet : www.reussir-en-roumanie.com



REUSSIR EN ROUMANIE
REPRESENTANT EN FRANCE DE L'AGENCE ROUMAINE DE DEVELOPPEMENT



Ils ont piraté le logo de la cgpme...



On se croirait à Mulhouse...



René a dit "oui"...



Les mêmes lieux "select" que chez nous...



Votre métier : le commerce ? Produits ou Service ?

La relation commerciale est-elle aussi un vecteur déterminant dans votre métier ? Les résultats sont révélateurs notamment dans les secteurs concurrentiels...

Depuis la première impression que vous laissez à votre client, la façon dont vous vous intéressez à lui pour détecter son besoin réel et ses motivations non exprimées jusqu'aux arguments et conseils judicieux que vous lui accordez et ce jusqu'au moment où vous le quittez, la confiance est un gage de fidélité... et elle se gagne et se pérennise, si vous le décidez.

Ces quelques notions de la relation client, Francine Ettwiller, consultante en la matière avec Aurélie Vervoort, conseillère en formation, toutes deux à ESGM Formations, les ont confiées à un journaliste de "Commerce magazine" (voir numéro Août 04)

Grâce à son expertise dans le domaine commercial, ESGM répond "sur mesure" à vos attentes pour un service de qualité et la meilleure image de votre établissement : accueil, comportements de vente en face à face ou au téléphone, développement et management commercial, marketing.....

De nombreux clients de toute taille et toute activité nous font confiance : Groupama Alsace, Natexis Banque Populaire, Tryba, Laboratoires Boiron, Weleda, Ganzoni France, Gefco, Grands Magasins du Globe, Maurer frères....

Appelez-nous au 03 89 66 09 01 ou contactez-nous par mail : esgm.formations@wanadoo.fr Nous bâtissons ensemble Votre projet.



Contrôles fiscaux : Trop c'est trop...

La CGPME par la voix de René Hans demande une réforme !

L'administration fiscale est décrite comme un Etat dans l'Etat, une bastille imprenable.

Les procédures de contrôle relèvent d'un état de non droit. Des entrepreneurs ruinés à la suite d'un contrôle fiscal auront gain de cause en appel cinq ans après la fermeture de leur entreprise !!! Ces situations sont intolérables : que d'emplois perdus, que de vies brisées sans la moindre réparation.

Fort de ce constat, la CGPME Alsace sollicite nos députés de prendre leurs responsabilités pour qu'une réforme des procédures qui régissent les rapports administration fiscale et contribuable soit étudiée.

Nous demandons des mesures claires, simples et efficaces afin que les principes élémentaires de notre droit soient respectés.

1. Pas de rejet de comptabilité sans l'avis d'un expert indépendant

Dans l'état actuel, l'inspecteur de sa propre initiative et sur sa propre conviction décide de rejeter la comptabilité ; il est juge et partie.

L'inspecteur, est seul compétent pour rejeter la comptabilité de l'entreprise vérifiée inversant ainsi le principe de la charge de la preuve ce qui lui permet de taxer d'office.

Cette situation inédite ne peut pas perdurer. L'appréciation de la qualité de la comptabilité ne peut pas être laissée à la seule initiative du contrôleur.

La CGPME Alsace demande l'intervention d'un expert indépendant qui appréciera si les éléments de fait relevés par l'inspecteur sont d'une importance telle qu'ils sont de nature à entraîner un rejet de comptabilité.

2. Délais de réponse

Le contribuable a 30 jours pour répondre à la « proposition de rectification » (anciennement « notification de redressement »). Le défaut de réponse est considéré comme un accord tacite. L'administration, quant à elle, a le temps de la prescription soit 3 ans.

La CGPME Alsace demande à ce que les délais soient identiques pour l'administration et le contribuable et que l'absence de réponse de l'administration soit, elle aussi, considérée comme un accord tacite.

3. Intervention d'un contribuable tiers en cas de désaccord avec l'inspecteur chargé du contrôle

En cas de litige avec l'inspecteur chargé du contrôle le contribuable peut saisir le supérieur hiérarchique de l'inspecteur.

Assisté ou non de son conseil le contribuable rencontrera l'inspecteur et son supérieur. Il nous paraît essentiel qu'un représentant des contribuables assiste à cet entretien. L'intervention d'un tiers indépendant serait également souhaitable en cas de conflit survenant lors du contrôle sur place.

4. Ni paiement ni garantie avant l'intervention d'un juge

Dès l'émission de l'avis de mise en recouvrement, le montant du redressement est exigible alors même que le bien fondé est contesté, ce avant même l'intervention d'un juge.

Nous pensons qu'il est inconcevable de pouvoir exiger soit le paiement soit une garantie financière d'impositions en litige avant qu'un juge ne se soit prononcé. Cette situation est source d'abus de nature à compromettre la survie de l'entreprise contrôlée. La présomption d'innocence ne serait-elle pas applicable en matière fiscale ?



"Des entrepreneurs ruinés à la suite d'un contrôle fiscal auront gain de cause en appel cinq ans après la fermeture de leur entreprise !!!"

5. Renforcement des pouvoirs de la commission départementale des impôts directs et des taxes sur le chiffre d'affaires

La commission n'est compétente que pour des questions de faits, son avis ne lie pas l'administration.

Dans la majorité des cas la commission se déclare incompétente... aussi nous nous interrogeons sur l'utilité du maintien d'une telle commission eu égard à son coût de fonctionnement.

Il nous paraît impératif d'élargir la compétence de la commission afin que celle-ci puisse résoudre les litiges notamment en tentant d'aboutir à une transaction. Cette procédure aurait le mérite de régler bon nombre de conflits évitant ainsi des procédures longues et coûteuses.

6. Prise en compte des positions prises par l'administration

Il est fréquent qu'à la suite d'une demande d'information provenant de l'administration, celle-ci ait accepté la position du contribuable. Par la suite lors d'une vérification de comptabilité l'inspecteur remettra en cause la position acceptée par son collègue prétextant que celui-ci n'avait pas le grade requis pour engager l'administration.

Les normes les plus élémentaires prescrivent que le signataire doit avoir la compétence pour engager la structure qu'il représente. Il nous paraît impensable que celles-ci ne s'appliquent pas à l'administration fiscale.

7. Pénalités

Si l'intérêt de retard dépasse les seuils de l'usure, les pénalités de mauvaise foi aboutissent à des taxations dépassant les facultés contributives des contribuables. La bonne ou mauvaise foi est toujours soumise à l'appréciation souveraine de l'administration. Dans bien des cas les pénalités ne seront pas recouvrées. Combat inutile, résultats désastreux.

	Intérêt de Retard	Sanctions
Bonne foi	0,75% par mois	
Mauvaise foi	0,75% par mois	40%

8. Réforme des procédures fiscales

L'ordonnance du 25 mars 2004 n'a fait que modifier la terminologie des procédures sans en modifier les règles. A compter du 1er juin 2004, les anciennes notifications de redressement seront remplacées par des « propositions de rectification » et la procédure de redressement contradictoire devient la « procédure de rectification contradictoire ».

Ce changement de dénomination des procédures fiscales ne doit pas nous induire en erreur : rien n'a changé au niveau des règles de procédures (Revue fiduciaire, 29/05/04, FH 3039 page 5).

En limitant la réforme du contrôle fiscal à la modification des termes sans toucher au fond du problème le législateur ne se moque-t-il pas des contribuables ?

Soyez solidaire avec la CGPME Alsace et envoyez dès aujourd'hui une lettre à votre député accompagnée de la copie de cet article à l'adresse suivante :

Casier de la Poste
Palais Bourbon
75 355 PARIS 07 SP

Nous vous proposons de rédiger votre lettre selon le modèle suivant :

« Monsieur le Député,

Nous savons que vous êtes à l'écoute des citoyens et des entrepreneurs et que vous saurez comprendre et entendre nos revendications.

Nous attendons une réforme en profondeur des procédures fiscales. Soutenus par la CGPME Alsace, nous vous soumettons aujourd'hui les grandes lignes de ce qui pourrait devenir le projet de réforme des procédures fiscales.

Certain que vous nous soutiendrez dans notre « combat », nous vous prions d'agréer l'expression de nos salutations distinguées.

**7 adresses pour vous conseiller,
2 adresses pour vous former**

Bureau de Belfort
Hans & Associés ICM-DMCE
6 rue Emile Py
90000 Belfort
Tél : 03 84 22 68 27
Fax : 03 84 55 01 30
Email : belfort@hans-associes.fr

Bureau de Bollwiller
Hans & Associés Bollwiller
3c route de Guebwiller
68540 Bollwiller
Tél : 03 89 83 66 00
Fax : 03 89 83 66 01
Email : bollwiller@hans-associes.fr

Bureau de Colmar
Hans & Associés Sarecal
1 avenue Foch
68000 Colmar
Tél : 03 89 41 06 03
Fax : 03 89 23 54 18
Email : colmar@hans-associes.fr

Bureau de Guebwiller
Hans & Associés Guebwiller
5 rue Jean-Baptiste Weckerlin
BP 72 - 68502 Guebwiller
Tél : 03 89 62 20 80
Fax : 03 89 62 20 81
Email : guebwiller@hans-associes.fr

Bureau de Mulhouse
Hans & Associés Mulhouse
15 rue de la Montagne
68100 Mulhouse
Tél : 03 89 31 74 00
Fax : 03 89 54 21 50
Email : mulhouse@hans-associes.fr

Bureau de Strasbourg
Hans & Associés Strasbourg
2 Square du Château - BP 80044
67301 Schiltigheim Cedex
Tél : 03 90 22 29 50
Fax : 03 90 20 89 62
Email : strasbourg@hans-associes.fr

JPS & Associés
2 Square du Château - BP 80044
67301 Schiltigheim Cedex
Email : strasbourg@hans-associes.fr
Tél. : 03 90 20 86 60
Fax : 03 90 20 86 66
Email : jps@hans-associes.fr

Bureau de Timisoara
Hans & Associés Timisoara
Str Infratirii nr 1
1900 Timisoara - Romania
Tél/Fax : 0040 2 56 49 24 84
Tél/Fax : 0040 2 56 29 40 48
Email : hans-roumanie@mail.dnttm.ro

Centres de Formation ESGM
15 avenue Clémenceau
68100 Mulhouse
Tél : 03 89 66 09 01
Fax : 03 89 46 05 32
E-mail : esgm.formations@wanadoo.fr

ESGM - Cipa Formation
5 Place Sainte Catherine
68000 Colmar
Tél : 03 89 21 29 60
Fax : 03 89 24 15 88
E-mail : esgm.formations@wanadoo.fr